LE CDHA

Centre de Documentation Historique sur l'Algérie et l'Afrique du Nord

Histoire, Mémoire, Patrimoine

Lieu d'histoire, de mémoire et lien intergénérationnel, le CDHA sera demain au cœur de « la Fondation pour la Recherche Historique sur l'Algérie », la base du « Conservatoire National de la Mémoire des Français d'Afrique du Nord ».

« La plus grande boîte à souvenirs d'Algérie se trouve à Aix-en-Provence » La Provence du 26 mars 2012

La plus grande boîte à souvenirs d'Algérie se trouve à Aix

Le Centre de documentation historique sur l'Algérie croule sous les dons et veut se transformer en fondation

En cette période de cinquantenaire des accords d'Évian, de nombreux documentaires, télévisés comme écrits, ont exploité les fonds inestimables du Centre de documentation historique sur l'Algérie (CDHA). Un site abrité par la Maison des rapatriés, jusqu'alors un peu silencieux, comme si les pieds-noirs qui composent le gros des troupes de bénévoles préféraient ne pas faire de vague. Aujourd'hui encore, la douleur des témoins empêche l'écriture de l'Histoire. Aujourd'hui encore, ils ne transmettent guère à leurs proches mais disparaissent peu à peu. "*C'est tragique*, constate Joseph Perez, président du CDHA, *comme le dit le proverbe africain, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle*".

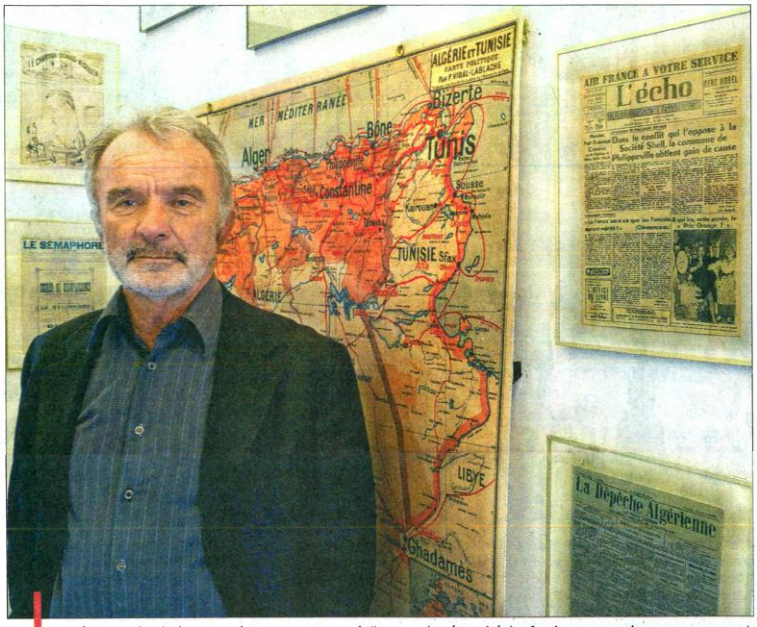

En créant une fondation, Joseph Perez veut pouvoir "assurer la pérennité des fonds que nous devons conserver et valoriser". / PHOTO C.B.

Des trésors à classer

Le temps qui passe, paradoxalement, profite au CDHA. Car les anciens qui se sentent partir lèguent des cartons de leurs archives personnelles par centaines. "*Ils se disent que leurs propres enfants ont peu d'appétence sur l'histoire de l'Algérie, et qu'ils pourront toujours venir les consulter. Et il y a un saut générationnel. Les petits-enfants, eux, s'intéressent à cette histoire et viennent se renseigner*." De vieilles valises en cuir dans les rayonnages renferment des trésors qu'Hervé Noël, le bibliothécaire documentaliste, n'a pas eu le temps de classer. "*On a reçu d'un Parisien dix cartons remplis des archives de son père, ancien bâtonnier du barreau d'Alger, pénaliste reconnu, qui a conservé toutes les plaidoiries et comptes-rendus des 150 affaires remarquables qui avaient fait grand bruit entre 1930 et 1962*", cite pour exemple M. Perez.

Le changement de profil des personnes venant consulter est aussi parlant. Il y a toujours le descendant de pied-noir en quête de racines. Mais aussi de plus en plus de chercheurs: "*Deux universitaires de Strasbourg travaillent actuellement sur l'application du droit français en Algérie à l'époque; une autre sur la viticulture; le Mucem a préparé en partie ici une expo sur l'histoire de l'agriculture en Méditerranée; nous recevons de nombreux chercheurs algériens. Et de très nombreux chercheurs des États-Unis. Qui recherchent des éléments sur l'intégration ou le sort des harkis. Ils s'avèrent gourmands de l'histoire des SAS (sections administratives spéciales), ces officiers de l'Armée française qui, dans les bleds, étaient tout à tour médecins, enseignants... Comme s'ils voulaient que leurs soldats en Afghanistan jouent ce rôle social primordial pour la conquête du cœur...*" Également, des écrivains, historiens, réalisateurs en quête de références historiques, d'images, de reproductions de journaux d'époque...

Mécénat et subventions

Entre la fréquentation qui grandit et les dons qui affluent, le CDHA étouffe dans ses 150 m² et son sous-sol pas très glamour. Souci d'archivages, impossibilité de disposer d'un accueil correct, de lieux d'expositions permanentes ont motivé le projet de création d'une Fondation pour la recherche historique sur l'Algérie. "*Une fondation, à la différence de notre statut associatif, nous permettra d'assurer la pérennité des fonds que nous devons conserver et valoriser. Et on peut imaginer des salles d'expo, de conférences, de projections...*" La municipalité met à disposition un foncier de 900 m² voisin pour permettre la construction d'un site. Pour les financements, des mécènes se précisent mais des appels aux subventions sont également lancés. Cette histoire-là n'en est qu'à ses débuts.

Carole BARLETTA

CDHA, 29, avenue de Tübingen, ✆ 04 42 52 32 89. www.cdha.fr

18 000 RÉFÉRENCES

Les archives orales collectées et numérisées

"*Tout ce que vous avez sur l'Afrique du nord nous intéresse*", affirme Joseph Perez. Un bulletin de salaire peut être une mine sociologique au même titre qu'une photo de classe. Le CDHA collecte tout ce qui est privé à la différence des Archives nationales d'outre-mer, à l'emprise géographique plus large, qui conserve les archives issues des administrations centrales, notamment l'état-civil. Le CDHA a 18 000 références documentaires de toutes sortes; 10 000 quotidiens d'époque dont la collection complète de La Dépêche algérienne de 1954 à 1962; une centaine de revues thématiques (médicales, culturelles, touristiques, agricoles); la collection de la Revue africaine émanant de la société historique d'Algérie créée entre 1846 et 1962 -"*une mine de renseignements rarement égalée*, assure M. Perez, *des articles remarquables sur l'archéologie, l'architecture, la démographie...*"

Depuis quatre ans, les bénévoles numérisent les documents sur internet. "*Actuellement, on constitue une iconothèque avec les 100 000 photos, images, collections de vieilles cartes postales, albums de familles en notre possession...*" Sont entreposées dans des tiroirs un millier de cartes géographiques du XIXe, où sont dessinés les projets de port d'Alger en 1831 ou le plan de bataille de la conquête de Constantine, s'entassent des peintures telles Horace Vernet, de fabuleux carnets de voyage ou des schémas de barrages... Le Centre s'est lancé dans un chantier phénoménal: la collecte des archives orales. "*On a un sens aigu de l'urgence à collecter cette mémoire. Nos bénévoles sont formés par un psychologue universitaire et aidés d'un journaliste documentaliste, on a requis l'aide de la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme qui dispose d'une phonothèque. Il y a des moments forcément difficiles... Mais l'entretien se conclut presque toujours par cet aveu: 'Cela, je ne l'avais jamais confié auparavant'*". Le CDHA dispose déjà d'un trésor: 300 entretiens audio réalisés en 1980 par l'historien Jean Monneret de personnalités rapatriées. Cela va du dernier rabbin avant l'indépendance à un général du putsch en passant par l'ancien directeur de l'opéra d'Alger.

Dans ce fonds, il doit bien y avoir quelques documents brûlants puisque donnés par des particuliers et ne figurant donc pas dans les archives de la Défense? "*Certains dons nous ont été remis avec une mise sous embargo*, reconnaît M. Perez, *pour 20 ans, ou moins, ou pour une consultation très limitée voire, totale... Notamment des documents impliquant l'armée française et ses opérations.*"

REPÈRES

1974. Mme Charles Valin, ancienne vice-présidente de l'Assemblée algérienne, et Melle Pasquier-Bronde, qui avait œuvré au sein de la Mutualité, lancent l'idée d'un centre de conservation de documents concernant l'Algérie avant et pendant la présence française, répondant ainsi au souhait des rapatriés. Une association présidée par le sénateur-maire Ciccolini naît. Elle s'installe rue des Allumettes. C'est le premier centre de documentation privé de l'histoire française en Afrique du Nord.

1985. L'association reconnue d'utilité publique s'installe à la Maison des rapatriés Maréchal Juin, avenue Tübingen, qui abrite aussi des associations et amicales de rapatriés et de harkis, et une des plus importantes associations généalogiques françaises spécialisées.

2011. Le CDH compte trois salariés, deux bibliothécaires documentalistes, une chargée de communication. Et 40 bénévoles qui classent, scannent, recherchent...

BRJN

CDHA Centre de Documentation Historique sur l'Algérie

Le CDHA a vu le jour en 1974 pour répondre aux vœux de différentes personnes, pour la plupart «Rapatriés d'Algérie», désireuses d'assurer la conservation de documents en leur possession évoquant l'histoire de l'Algérie jusqu'en 1962.
Dans le même temps d'autres personnes cherchaient à consulter des livres et documents de cette nature. De cette conjonction naquit l'idée de rassembler, tant qu'il était encore temps, des ouvrages précieux pour fonder et sauvegarder la mémoire de cette période d'histoire de l'Algérie.

Madame Charles Vallin (ancienne vice-présidente de l'Assemblée Algérienne) et Mademoiselle Pasquier-Bronde allaient concrétiser cette idée : Le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie était né.
Une **Association nationale** est créée dans le cadre de la loi de 1901, sous la présidence de Maître Ciccolini, sénateur Maire d'Aix-en-Provence. **Le CDHA est reconnu d'utilité publique** le 30 septembre 1985.

Le CDHA recherche, **collecte**, archive, **sauvegarde**, **afin de faire connaître**, **diffuser aux contemporains et transmettre aux générations futures**, **la documentation** sous toutes les formes d'expression (histoire, littérature, arts plastiques, documents sonores, musique, etc...) **concernant l'Algérie** avant et pendant la présence française, et les suites de cette présence. Le CDHA recueille également, dans le même esprit, des **informations** concernant la **Tunisie** et le **Maroc**.
Il offre un moyen fiable d'information à tous les publics intéressés ainsi qu'un matériau essentiel de travail aux chercheurs.

Un fonds, riche de **milliers de documents** (ouvrages, revues, journaux, images, cartes géographiques, gravures et tableaux, documents sonores, **Archives privées**) recueillis par acquisition ou dons, est **à disposition des universitaires, historiens, étudiants, enseignants et naturellement Français d'Algérie et d'AFN ainsi que leurs descendants soucieux de leur histoire. Le Centre accueille régulièrement des chercheurs et universitaires français et étrangers et les aide dans leurs recherches.**

Un site, outil de recherche et d'accès à la bibliothèque en ligne et une **« sitothèque »** conservatrice des sites que les associations ou particuliers nous confient pour assurer leur sauvegarde, **ouvrent l'information sur l'espace Internet et le monde.**

Le CDHA, c'est une équipe au service de l'histoire, de la mémoire, de la préservation d'un patrimoine culturel et humain : des **spécialistes en Documentation, Bibliothèque, Archives et Communication.**

Le CDHA, c'est encore des **bénévoles**, des **groupes de travail thématiques** (Histoire de Paroles(Témoignages) ; Encyclopédie ; Club Kabylie ; « Les Sections Administratives Spécialisées » : une activité méconnue de l'Armée française en Algérie ; Les Grandes Familles…) ; **un Comité historique**.

Une Lettre d'Information assure périodiquement le **relais avec nos adhérents** et **la Revue *Mémoire Vive* fait découvrir ou redécouvrir** des moments, des lieux, des personnages de **l'Histoire de l'Algérie et d'AFN.**

Le CDHA vous accueille dans ses locaux, par téléphone, mail et sur son site

Maison Maréchal JUIN
29, avenue de Tübingen
13090 Aix-en-Provence

Tel. : 04 42 52 32 89
E-mail : contact@cdha.fr
www.cdha.fr

CDHA Centre de documentation Historique sur l'Algérie

….Et pour en savoir un peu plus sur le CDHA

Extrait des Statuts :

1 -BUT ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Article 1er : L'Association dite "Centre de Culture, Recherches et Documentations Historique sur l'Algérie", créée en 1974, prend le nom de "Centre de Documentation Historique sur l'Algérie", avec le sigle "C.D.H.A." Cette Association a pour but de rechercher partout, en France et hors de France, rassembler, répertorier, conserver et faire connaître la documentation sous toutes les formes d'expression (histoire, littérature, arts plastiques, documents sonores, musique, etc...) concernant l'Algérie avant et pendant la présence française, et les suites de cette présence. Elle se donne pour règle une objectivité totale, en s'interdisant toute discrimination ou prise de position fondée sur des considérations philosophiques ou politiques. Elle se met en mesure, ainsi de fournir aux contemporains et aux générations futures un moyen fiable d'information sur la part d'histoire partagée par les Français et les Algériens pendant plus d'un siècle, et sur les conséquences proches ou lointaines qui en ont résulté pour les deux pays.
L'Association peut aussi recueillir, dans le même esprit des informations concernant la Tunisie et le Maroc. Pour favoriser la réalisation de son dessein, elle peut s'associer à d'autres institutions analogues d'intérêt spécifiquement culturel.

…tout serait dit ou presque s'il ne vous restait à venir découvrir la documentation et les richesses de notre fonds. Notre équipe est à votre disposition, elle vous accompagnera dans vos recherches.

BP 30502 – 13091 Aix-en-Provence cedex 02
Maison Maréchal JUIN – 29, avenue de Tübingen – 13090 Aix-en-Provence
Tel. : 04 42 52 32 89 – Fax : 04 42 59 41 08 - contact@cdha.fr
www.cdha.fr